



AVIS D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité de Moudon, conformément à l'article 4 du règlement communal sur la protection des arbres, soumet à l'enquête publique locale

du 22 mars au 11 avril 2023

la demande d'abattage suivante :

Propriétaire :	Etat de Vaud - DGMR Rte de Lausanne 26 1400 Yverdon
Parcelle :	DP 1081 – rte de Berne (aire de stationnement Moudon/Lucens)
Arbres à abattre :	1 érable sycomore
Motif :	Etat sanitaire
Compensation :	1 chêne

Les éventuelles remarques ou oppositions doivent être adressées à la Municipalité d'ici au 11 avril 2023

LA MUNICIPALITE